



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Finanzdepartement EFD  
Eidgenössische Finanzverwaltung EFV

# Compte consolidé de la Confédération



## Expériences avec la première élaboration

Association pour les finances et la comptabilité publiques  
Colloque du 3 septembre 2010

Markus Stöckli, chef du service comptabilité, AFF



# Aperçu

1 Introduction

2 Périmètre de consolidation

3 Appréciation de la politique financière

4 Comparaison structurelle par rapport à la maison mère

5 Comparaison structurelle par rapport à la statistique financière



# Aperçu

1 Introduction

2 Périmètre de consolidation

3 Appréciation de la politique financière

4 Comparaison structurelle par rapport à la maison mère

5 Comparaison structurelle par rapport à la statistique financière



# Introduction (1)

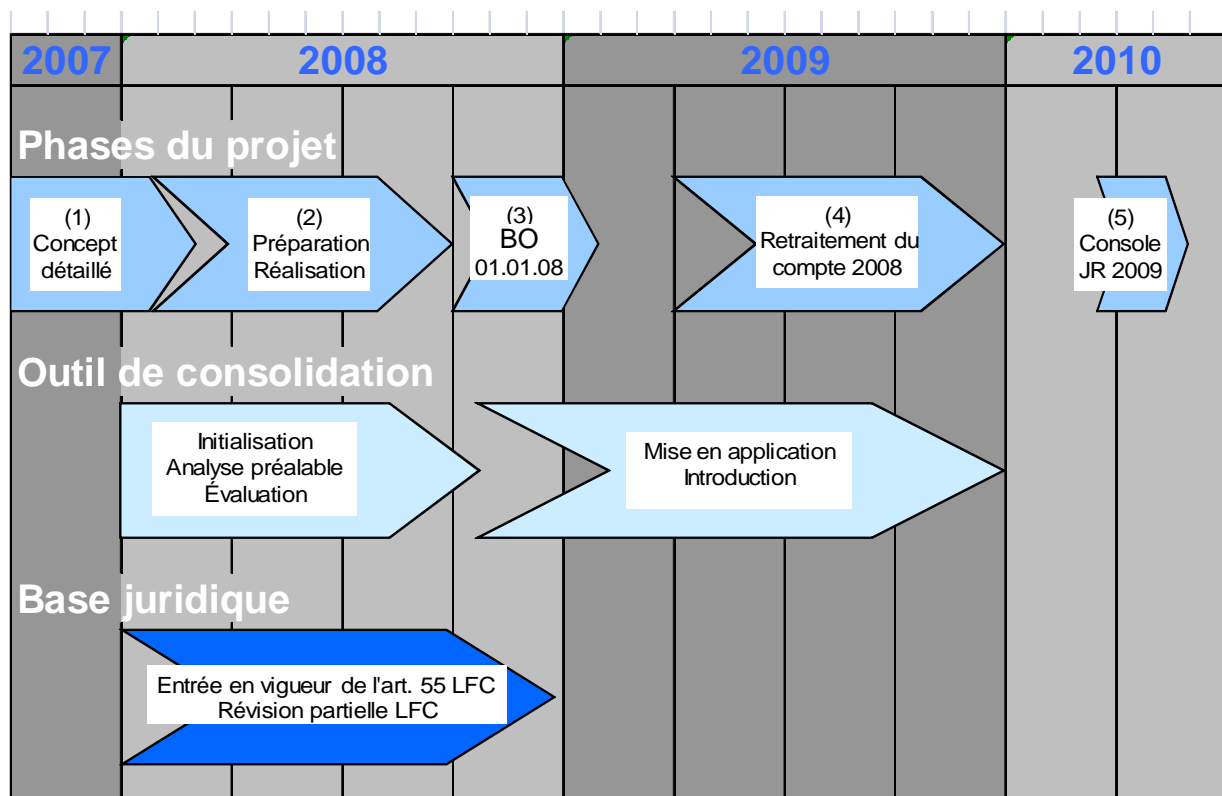
## Développement du compte consolidé de la Confédération (CCC)

- Le 30 septembre 2002, le Conseil fédéral prend connaissance du rapport sur le **modèle de base NMC**
- Inscrit dans la **loi sur les finances de la Confédération** (LFC) révisée du 7 octobre 2005; entrée en vigueur reportée
- **Motion Leutenegger Filippo** (14 mars 2006) demande l'entrée en vigueur immédiate de l'Art. 55 LFC
- Reprise du projet de consolidation (mai 2006): **Rapport d'expertise sur le périmètre de consolidation**
- Consultations des Commissions des Finances (mai – septembre 2007)
- Note de discussion CF / Décision (31 octobre 2007)



# Introduction (2)

## Aperçu du projet





## Introduction (3)

### But du compte consolidé de la Confédération

- Le compte consolidé ne fait **pas** partie du compte d'État
- Les mêmes **principes** s'appliquent que pour la maison mère
- La comptabilité est déterminée par **IPSAS**; les divergences sont mises en évidence
- Aperçu de la **portée** des investissements effectués et des engagements financiers
- **Objectif interne** ∅ Assistance lors de la planification, de la commande et du contrôle du «Groupe»
- **Objectif externe** ∅ Informations, principes de décision



# Aperçu

1 Introduction

2 Périmètre de consolidation

3 Appréciation de la politique financière

4 Comparaison structurelle par rapport à la maison mère

5 Comparaison structurelle par rapport à la statistique financière



# Périmètre de consolidation (1)

## Principes de la loi sur les finances de la Confédération (LFC)

- Pour la lecture du compte d'État, **doivent** être condensés conformément au compte (exceptions possibles):
  - Ø Maison mère Confédération
  - Ø Comptes spéciaux
  - Ø UA de **l'administration fédérale décentralisée** avec comptabilité propre

} **Compte d'État**
- Le Conseil fédéral **peut** par une ordonnance
  - Ø Retirer UA de l'administration fédérale décentralisée avec comptabilité propre (Publica)
  - Ø Inclure **d'autres organisations**, lorsqu'elles
    - è remplissent des missions de droit public et
    - è ont des liens étroits avec le budget de la Confédération





## Périmètre de consolidation (2)

Termes juridiques indéfinis, nécessitant une interprétation

- La LFC offre des **marges d'interprétation** et des zones grises ; que signifie:
  - ∅ «**remplir des missions de droit public**»?
    - è AF Art. 178 alinéa 3
    - è Principe juridique clair
  - ∅ «**avoir des liens étroits avec la Confédération**»?
    - è Doit se traduire dans le compte d'État (débiteur ou créateur, risques, prestations appréciables en argent)
    - è S'il existe une interdépendance dans ce sens, il faut décider s'il faut la considérer étroitement



## Périmètre de consolidation (3)

### Signification des critères pour le périmètre de consolidation

- La **valeur ajoutée** du compte consolidé est en rapport direct avec l'importance du périmètre de consolidation
- Comment utiliser les critères précédents?
  - ∅ sur les **fonds de compensation de l'AVS** et **AC**
  - ∅ sur les **entreprises de la Confédération**
- Représentation du montant des **valeurs du patrimoine** et des **futurs risques de financement**
  - ∅ Rail infrastructur, immeubles, liquidités et immobilisations
  - ∅ Entretien et expansion des infrastructures, vieillissement de la population



# Périmètre de consolidation (4)

## Transposition en deux étapes

- **Transposition pour l'exercice 2009**

- Maison mère Confédération
- Comptes spéciaux
- UA de l'administration fédérale décentralisée avec comptabilité propre

- **Inclusion d'autres organisations**

Au plus tard 4 ans après la première élaboration du compte consolidé, l'extension du périmètre de consolidation doit être contrôlé et une proposition correspondante doit être soumise



# Périmètre de consolidation (5)

## Périmètre de consolidation pour le compte 2009

- **Maison mère Confédération**
  - Assemblée Fédérale
  - Tribunaux fédéraux
  - Conseil Fédéral
  - Départements, SG, ChF
  - Groupements et offices
  - UA de l'AF sans CP
- **VE de l'administration fédérale décentralisée avec comptabilité propre**
  - FINMA
  - IFFP
  - IFSN
  - IFPI
  - ASR
  - SERV
  - Swissmedic
- **Comptes spéciaux**
  - Fonds pour les grands projets ferroviaires
  - Domaine des EPF
  - Régie fédérale des alcools (RFA)
  - Fonds d'infrastructure (FI)

(hors Publica)



# Aperçu

1 Introduction

2 Périmètre de consolidation

3 **Appréciation de la politique financière**

4 Comparaison structurelle par rapport à la maison mère

5 Comparaison structurelle par rapport à la statistique financière



# Évaluation de la politique budgétaire (1)

## Ordres de grandeur des unités consolidées

2009 en Mio. CHF	Résultat	Dettes	Capitaux propres	Effectifs FTE
<b>Administration fédérale centrale</b>	<b>7.294</b>	<b>134.089</b>	<b>-33.869</b>	<b>33.056</b>
<b>Administration fédérale décentralisée</b>	<b>284</b>	<b>8.723</b>	<b>-587</b>	<b>15.777</b>
- Domaine des EPF	48	1 001	994	14 412
- Fonds pour les grands projets ferroviaires	- 149	7 453	-7 388	-
- Fonds d'infrastructure	29	11	2 927	-
- Autres unités	356	258	2 880	1 365
Sous-total	7 578	142 812	-34 456	48 833
Écritures de consolidation	- 300	-12 343	-2 582	
<b>Compte consolidé de la Confédération</b>	<b>7.278</b>	<b>130.469</b>	<b>-37.038</b>	<b>48.833</b>



# Évaluation de la politique budgétaire (2)

## Constatations générales

- **La maison mère Confédération prédomine**

- Ø À l'exception de EPF, des grands projets ferroviaires et des FI, il s'agit plutôt d'organisations plus petites, qui ont des missions dans les domaines

- è *Prestations de service avec caractéristique de monopole*

- è *Missions de supervision de la sécurité et de l'économie*

- **Le résultat correspond aux attentes**

- Ø Les deux fonds sont exclusivement financés par la Confédération et le domaine des EPF est massivement financé par celle-ci

- Ø Les emprunts et les placements sont essentiellement effectués avec la trésorerie de la Confédération

- Ø La plupart des postes plus grands sont éliminés



# Évaluation de la politique budgétaire (3)

## Commentaires sur les postes importants: Bilan

- **Total du bilan**

Ø Maison mère:	100,2 Md
Ø Compte consolidé:	93,4 Md
Ø (-) Élimination des créances et engagements mutuels	- 6,8 Md

- **Capitaux propres**

Ø (-) Grands projets ferroviaires	- 7,4 Md
Ø (+) Fonds d'infrastructure	+ 2,9 Md
Ø (+) SERV	+ 2,3 Md





# Évaluation de la politique budgétaire (4)

## Commentaires sur les postes importants: Personnel

- **Croissance des effectifs: Nombres de salariés (FTE)**

- Ø Compte consolidé + 2284 FTE + 4,9 %

- Ø dont maison-mère + 658 FTE + 2,0 %

- Ø dont domaine des EPS + 1105 FTE + 8,3 %

- è 57 % des postes supplémentaires sont financés par des fonds secondaires et tiers

- è 29 % de l'ensemble des effectifs est financé par des fonds secondaires et tiers



# Évaluation de la politique budgétaire (5)

## Commentaires sur les postes importants: Dette

2009 en Mio. CHF	Maison mère Confédération	Compte consolidé	Différence
<b>Endettement brut</b>	<b>110.924</b>	<b>108.742</b>	<b>-2.182</b>
Dettes courantes	12.659	12.218	-441
Dettes financières CT	10.310	10.330	20
Dettes financières LT	87.955	86.194	-1.761
<b>Endettement net</b>	<b>84.944</b>	<b>89.070</b>	<b>4.126</b>
Endettement brut	110.924	108.742	
<i>Déductions</i>	<i>25.980</i>	<i>19.672</i>	<i>-6.308</i>
Liquidités	2.949	3.190	241
Créances	5.246	6.072	826
Immobilisations financières	4.212	4.260	48
Immobilisations financières	13.573	78	-13.495
Prêts jusqu'à échéance	-	6.072	6.072



# Évaluation de la politique budgétaire (6)

Commentaires sur les postes importants: Dettes

- **Dettes courantes**

- Ø (-) Confédération, le cas échéant - 1255 Mio.  
EPF, IFPI, RFA
- Ø (+) Domaine des EPF, le cas + 797 Mio.  
échéant tiers

- **Dettes financières à long terme**

- Ø (-) Dettes à terme Confédération, le - 1690 Mio.  
cas échéant SERV

- **Créances**

- Ø (+) Créances de SERV, le cas échéant + 748 Mio.  
de tiers

- **Immobilisations financières à long terme**

- Ø (-) Prêts grands projets ferroviaires - 7453 Mio.
- Ø (-) transformation en prêts - 6072 Mio.  
«jusqu'à échéance»



# Évaluation de la politique budgétaire (7)

## Commentaires sur les postes importants: Charges de transfert

2009 en Mio. CHF	Maison mère Confédération	Compte consolidé	Différence
<b>Charges de transfert</b>	<b>42'444</b>	<b>40'066</b>	<b>-2'378</b>
Parts des tiers aux résultats de la C	7'116	7'116	0
Dédommagements à des collectiv	778	778	0
Subventions aux institutions propres	2'723	1'250	-1'473
Subventions à des tiers	13'279	13'514	235
Contributions aux assurances social	14'280	14'280	0
Contributions à des investissements	4'065	3'128	-937
Prêts et participations WB	203	-	-203



# Évaluation de la politique budgétaire (8)

Commentaires sur les postes importants: Charges de transfert

- **Subventions aux institutions propres**

- Ø (-) Subventions de financement EPF, IFFP - 2181 Mio.
- Ø (+) Subventions pour les projets ferroviaires  
à CFF, ATG + 740 Mio.

- **Correction de valeur subventions d'investissement**

- Ø (-) Subventions pour les projets ferroviaires - 1548 Mio.
- Ø (-) Apports dans les fonds d'infrastructure - 494 Mio.
- Ø (+) Projets ferroviaires CV + 584 Mio.
- Ø (+) Fonds d'infrastructure CV + 519 Mio.

- **Correction de valeur prêts et participations**

- Ø Compte consolidé: représentation dans les charges  
financières



# Aperçu

1 Introduction

2 Périmètre de consolidation

3 Appréciation de la politique financière

4 Comparaison structurelle par rapport à la maison mère

5 Comparaison structurelle par rapport à la statistique financière



# Comparaison structurelle par rapport à la maison mère (1)

## Différentes manifestations

- **Pas de transactions exceptionnelles** dans le CCC
  - ∅ Enregistrement dans le résultat ordinaire
- Le patrimoine financier et administratif dans le compte d'État est structuré dans le CCC en fonction du terme dans les **actifs circulants et immobilisés**
- Dans le compte de financement (CF), le **fonds «Confédération»** comprend, outre les liquidités, également les créances (débitrices) et les dettes (créditrices)
  - ∅ Définition des termes «Recettes» et «Dépenses»
- **Pas d'aperçu de crédits** dans le CCC



# Comparaison structurelle par rapport à la maison mère (2)

## Comparaison tableau de flux de trésorerie - CF

Tableau de flux de trésorerie		CF
<b>Total des flux financiers</b>		<b>Résultat de financement</b>
Flux financiers de l'activité d'exploitation Revenu / Charge ayant des effets sur la liquidité		Résultat de financement ordinaire Revenus / Dépenses ordinaires
Flux financiers de l'activité d'investissement Investissements / Désinvestissements dans immobilisations financières et corporelles		Revenus / Dépenses exceptionnelles
Flux financiers de l'activité financière Financement externe Définancement		<b>Total des flux de fonds</b> Résultat de financement Flux de fonds des immobilisations financières Flux de fonds des financements extérieurs
<b>Tableau Fonds d'argent</b>		<b>Tableau Fonds «Confédération»</b>





# Aperçu

1 Introduction

2 Périmètre de consolidation

3 Appréciation de la politique financière

4 Comparaison structurelle par rapport à la maison mère

5 Comparaison structurelle par rapport à la statistique financière



# Comparaison structurelle par rapport à la statistique financière (1)

## Autre représentation

- **Questions formulées différemment**

- Ø Vision (macro-économique) sur le plan économique de SF
- Ø Vision (micro-économique) sur le plan de l'entreprise du CCC

- **Évaluations différentes**

- Ø «Modèle SF» de la statistique financière (vision nationale)
  - è Évaluation **comparable avec NMC**
- Ø «Modèle GFS» (vision internationale)
  - è Évaluation des **valeurs de marché** selon FMI



# Comparaison structurelle par rapport à la statistique financière (2)

## Critères périmètre de consolidation statistique financière

- **«Règle des 50%»**

- ∅ Le critère de consolidation de SF est déterminé par la source de financement

- **Division par secteur SF**

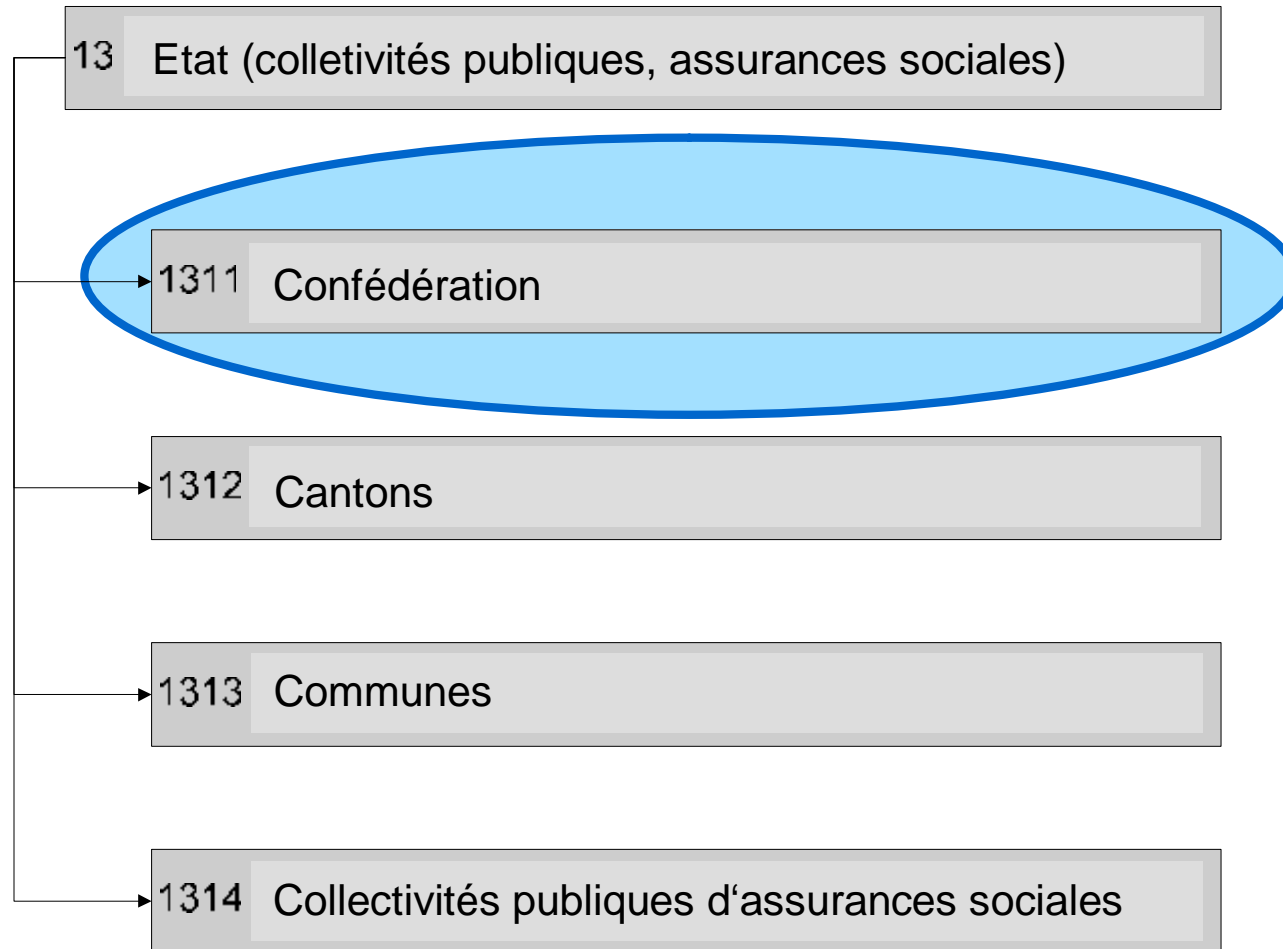
- ∅ Le secteur «État» comprend entre autres le sous-secteur «Confédération»

- ∅ Comparable au périmètre de consolidation du CCC



# Comparaison structurelle par rapport à la statistique financière (3)

## Sous-secteurs dans le secteur État





# Comparaison structurelle par rapport à la statistique financière (4)

## Différents périmètres de consolidation

Unités	Compte consolidé	Statistique financière
<b>Administration fédérale centralisée</b>		
Institutions, UA du compte d'État	Valeur d'acquisition	Valeur d'acquisition
<b>Administration fédérale décentralisée</b>		
- Grands projets ferroviaires	Valeur d'acquisition	Valeur d'acquisition
- Fonds d'infrastructure	Valeur d'acquisition	Valeur d'acquisition
- Domaine des EPF	Valeur d'acquisition	Valeur d'acquisition
- Régie fédérale des alcools (RFA)	Valeur d'acquisition	Valeur d'acquisition
- Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers	Valeur d'acquisition	-
- Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle	Valeur d'acquisition	Valeur d'acquisition
- Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN)	Valeur d'acquisition	Valeur d'acquisition
- Institut fédéral de la propriété intellectuelle (IFPI)	Valeur d'acquisition	-
- Autorité fédérale de surveillance en matière de révisions	Valeur d'acquisition	Valeur d'acquisition
- PUBLICA	-	-
- Assurance suisse contre les risques à l'exportation	Valeur d'acquisition	-
- Swissmedic	Valeur d'acquisition	Valeur d'acquisition
<b>Participations réputées de la Confédération</b>		
BLS Netz AG, La Poste, CFF, RUAG, Skyguide, SAPOMP	Equity	Equity
Swisscom	Equity	Valeur boursière
<b>Autres organisations</b>		
- Fonds national suisse	-	Valeur d'acquisition
- Fondation pour la culture Pro Helvetia	-	Valeur d'acquisition



# Adresses

## Adresses de contact:

Administration fédérale des finances

Service comptabilité

Division FC

Bundesgasse 3

CH-3003 Berne

[markus.stoeckli@efv.admin.ch](mailto:markus.stoeckli@efv.admin.ch)

## Rapport sur le compte consolidé de la Fédération:

[http://www.efv.admin.ch/f/dokumentation/zahlen\\_fakten/finanzberichterstattung/konsolid\\_rechnung\\_bund.php](http://www.efv.admin.ch/f/dokumentation/zahlen_fakten/finanzberichterstattung/konsolid_rechnung_bund.php)